

ELM	Frais	Type	Prix unitaire	Quantité	M1 (1)	M2(1)	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6	Coût moyen annuel toutes activités et séjours comprise pour une scolarité de 9 ans : 195 €
Dans la mission d'enseignement														
	Activités culturelles	O	prix moyen 7 €	2	0 €	0 €	0 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	
	Excursions mat	O	prix moyen 45,75	1	24 €	24 €	24 €							
	Excursions prim	O	prix moyen 45 €	1				45 €		45 €		45 €		
	Classes dépaysement (**)	O	1 fois sur le cycle	1		101,67				160 €		650 €		
	Cours de chant choral	O	30 séances 7/trim	3	21 €	21 €	21 €	21 €	21 €	21 €	21 €	21 €	21 €	
	Sortie musée ou expo	O	Max 2 par an de 5€ à 25€	2	0 €	0 €	0 €	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €	
					45 €	147 €	147 €	105 €	105 €	265 €	265 €	755 €	755 €	
	Revue, cahiers d'élèves, ...	F						11,07		2,55		33 €	23,40	
Hors mission d'enseignement					M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6	
	Etudes de 16H00 à 17H00	S	2,00 €					X	X	X	X	X	X	
	Garderies 7h - 18h30 (*)	S	prix horaire 2,00 €		X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	Potage	S	1,00 €		X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	Repas mat	S	max 4,50 €		X	X	X							
	Repas primaire	S	max 5,50 €					X	X	X	X	X	X	
	Part. Tps midi	S	20 € / trimestre		X	X	X	X	X	X	X	X	X	
LÉGENDE	obligatoire	O	facultatif	F	service	S								
Un décompte périodique vous parviendra tous les mois.														
Sur ce décompte, à côté des frais qui vous seront demandés, vous retrouverez la lettre O F ou S en fonction de leur type.														
Cette présentation est une moyenne susceptible de légères modifications.														
En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées. Ainsi, un échelonnement de paiement peut être sollicité.														
La direction est à votre écoute, et ce dans la plus grande discrétion.														
(*) La garderie est facturée de façon distincte par notre partenaire 'Loisirs Actifs de Lonzée'. Une attestation fiscale vous est délivrée en mars.														
Le montant journalier de la garderie est plafonné à 4,00 €.														
(**) Un étalement mensuel des paiements est proposé dès la P5 pour les classes de neige.														
Les classes de découvertes sont organisées une année sur deux.														
(1) Les classes maternelles bénéficient de la gratuité pour les fournitures scolaires à concurrence de 60€/élève (décret gratuité)														